



yncréa  
HAUTS-DE-FRANCE

*Vous croyez  
en nous ?  
En nos étudiants ?*

**ISA**  
LILLE



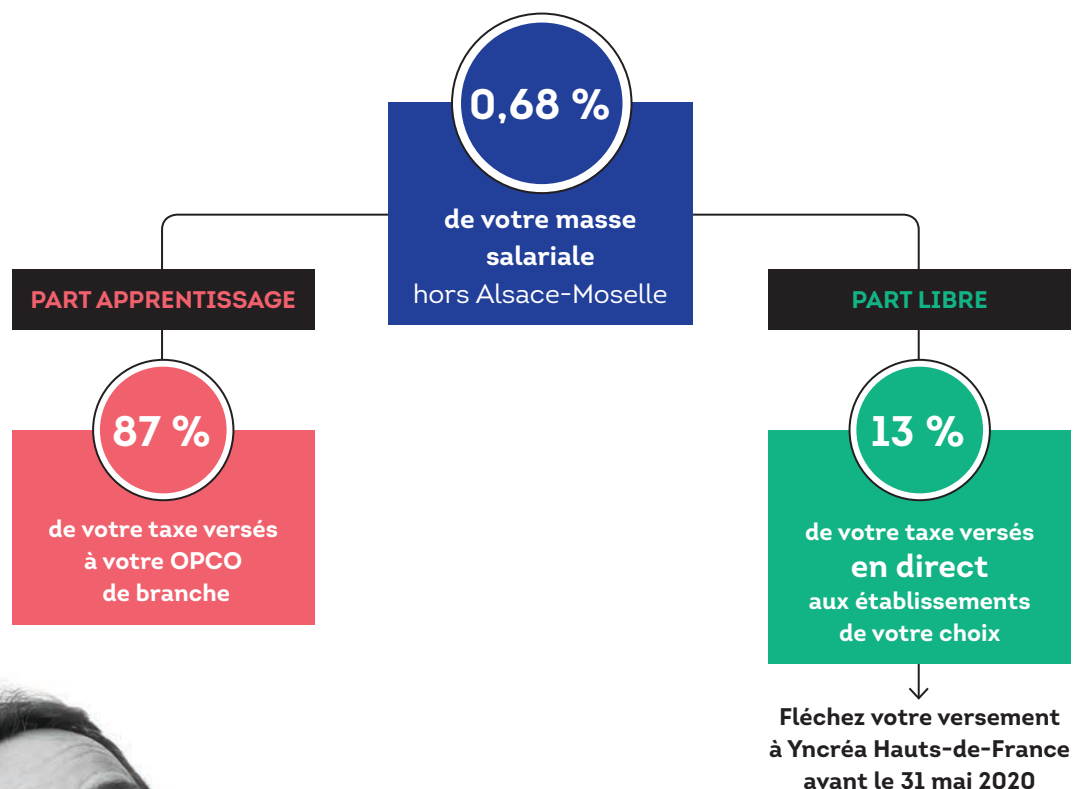
yncréa

# Taxe d'apprentissage

## Une réforme qui change les modalités de versement

Comme vous savez, la loi "Avenir professionnel" fait évoluer les modalités de versements de la taxe d'apprentissage 2020 vers les établissements de formation.

Les catégories A et B disparaissent, **les versements de la part 13 % libre se font désormais directement vers les institutions éligibles, dont nous faisons partie.** Découvrez ci-dessous le nouveau schéma de répartition.



### Un peu perdu ?

Cette réforme suscite forcément des questionnements : n'hésitez pas à nous faire part de vos interrogations, nous sommes à votre écoute pour vous aider à l'appropriation de ces nouvelles modalités, en direct ou sur notre site web [www.isa-lille.fr](http://www.isa-lille.fr).



# Versez votre taxe 2020 à ISA Lille

En choisissant notre programme comme destinataire de votre taxe d'apprentissage, vous exprimez votre soutien à nos formations. Cela est précieux pour l'apport financier que cela apporte à notre association, évidemment. C'est également - et surtout - un signal fort que vous adressez à nos étudiants et nos équipes.

En nous positionnant comme une formation cible de votre politique RH, cela vous permet d'être identifié auprès de nos étudiants comme un recruteur qui croit en leurs talents et en leurs compétences.

Cela encourage nos équipes pédagogiques qui travaillent à la conception et la mise en œuvre de nos cursus, pour accompagner les profils dont vous avez besoin.

Cela manifeste votre intérêt pour nos expertises, sur les sujets de transitions technologiques et sociétales sur lesquels nos chercheurs travaillent en R&D.

## ISA Lille, une formation pour les défis de demain

**Les attentes sont cruciales et les défis sont complexes sur les grandes transitions : environnement, agroécologie, nutrition et santé, agriculture de précision, biodiversité, transition énergétique, agriculture et alimentation de demain, économie circulaire...**

Le programme "grande école" ISA Lille forme des ingénieurs pour la Terre et œuvre sur toutes les dimensions des sciences du vivant, en s'appliquant à appréhender les possibles des applications et les multiples usages.

Un exemple ? Le domaine d'approfondissement "environnement" cultive les problématiques des impacts environnementaux. Dire c'est bien, faire c'est mieux : le campus incarne notre politique RSE, appuyée par une certification ISO 14000 et saluée par de nombreux prix, notamment le 2<sup>e</sup> prix international Green Gone Award décerné à l'ONU et portant sur les campus responsables.



*ISA Lille est un programme "grande école d'ingénieur" d'Yncréa Hauts-de-France, association labellisée ESPIIG (enseignement supérieur privé d'intérêt général).*



Être  
partenaire,  
c'est aussi...

### Cultiver votre marque employeur

Le recrutement est pour vous un enjeu crucial. Les occasions de contact avec les étudiants vous aident à faire connaître vos métiers, repérer des profils. Événements personnalisés, forum entreprises, contribution à la pédagogie, communication, plateforme en ligne d'offres, pédagogie par projets sont autant de services à votre disposition pour cultiver votre marque employeur.

### Innover avec nous

L'innovation et la transformation de votre entreprise figurent dans vos leviers de développement. De la co-construction de la vision à l'implémentation de vos projets innovants, nous pouvons vous accompagner. Nous mobilisons pour cela le savoir-faire de nos ingénieurs et consultants, notre méthode de co-conception développée dans les ADICODE®, des environnements de travail, d'apprentissage et d'expérimentation, des équipements pour innover.

### Développer votre R&D

Vous misez sur votre recherche et développement ? Nous pouvons travailler à vos côtés sur votre R&D en mobilisant nos expertises et nos enseignants-chercheurs. Thèse adossée à contrat CIFRE, recherche partenariale, chaires, sont autant de modalités d'interaction possibles avec vous.

### Former vos collaborateurs

Développer votre organisation, c'est aussi faire évoluer vos compétences et celles de vos équipes. Nous proposons aux dirigeants et aux collaborateurs des modules de formation continue pour répondre aux transitions technologiques et sociétales et à l'impératif d'innovation. Postures et savoir-faire d'innovateurs, pratiques collaboratives, maîtrise des enjeux des grandes transitions, renfort de connaissances techniques font partie des objectifs d'apprentissage de nos formations.

Pour mieux connaître tous ces possibles et formaliser un partenariat, nous sommes à votre écoute.  
Contact : Hélène Denys

# Comment verser ?

Retrouvez toutes les modalités de calcul de votre montant et de paiement sur notre site [www.isa-lille.fr](http://www.isa-lille.fr) onglet taxe d'apprentissage.

## Quand verser votre "part libre" 13% ?

Votre versement doit nous parvenir directement entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mai 2020. YNCREA HDF - établissement ISA Lille est habilité à recevoir votre versement via le code UAI 0590343C.

## Les 3 étapes clés

- 1 **Calculez votre masse salariale 2019** pour déterminer votre part libre des 13 %.
- 2 Vérifiez la présence de vos écoles cibles sur les **listes préfectorales**.
- 3 **Versez votre part libre des 13 % DIRECTEMENT** aux établissements de votre choix.

## Comment verser à YNCREA HDF - établissement ISA Lille ?

- 1 **Par chèque à l'ordre de YNCREA HDF - établissement ISA Lille.**  
Courrier à l'attention de Hélène Denys  
2 rue Norbert Ségard - BP 41290 - 59014 Lille Cedex\*
- 2 **Par virement.**  
Voir les coordonnées sur notre site [www.isa-lille.fr](http://www.isa-lille.fr) onglet taxe d'apprentissage\*.
- 3 **Par CB directement sur notre site\*.**

*\*À réception de votre règlement, nous vous transmettrons un reçu libérateur, à conserver pour tout contrôle URSSAF.*





## Votre versement de taxe d'apprentissage vers Yncrea Hauts-de-France est essentiel aux développements de nos programmes.

En effet, votre soutien est indispensable au déploiement de nos actions d'innovations pédagogiques et à l'évolution des cursus, au rythme de vos besoins en compétences.

Cela nous donne également l'opportunité de renforcer nos liens dans un contexte où les relations écoles-entreprises doivent évoluer.

### Envie d'en savoir plus sur nos projets ?

Nous sommes à votre écoute pour bâtir ensemble des partenariats innovants et durables : contactez-nous !

#### VOTRE CONTACT

**Hélène Denys**

Responsable partenariats  
et contrats cadres

helene.denys@yncrea.fr

06 15 52 50 41



# Formulaire de versement des 13 % de la taxe d'apprentissage 2020

**YNCREA HDF - établissement ISA Lille**

*Date limite de versement 31 mai 2020*

Raison sociale \_\_\_\_\_

N° Siret \_\_\_\_\_ Code NAF \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Contact \_\_\_\_\_

Fonction \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_

## AU BÉNÉFICE DE :

Établissement\* : **YNCREA HDF - établissement ISA Lille**

Adresse : 2 rue Norbert Ségard - BP 41290 - 59014 Lille Cedex

Montant en lettres \_\_\_\_\_

Montant en chiffres \_\_\_\_\_

*\*YNCREA HDF - établissement ISA Lille est un établissement habilité à percevoir les 13 % de la taxe (art. 62241 - 5 du code du travail) et figure sur la liste préfectorale de la région Hauts-de-France 2020.*

## MODE DE RÉGLEMENT

Chèque n° \_\_\_\_\_ Banque \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_ à l'ordre de **YNCREA HDF - établissement ISA Lille**

Fait à \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_

Signature et cachet de l'établissement



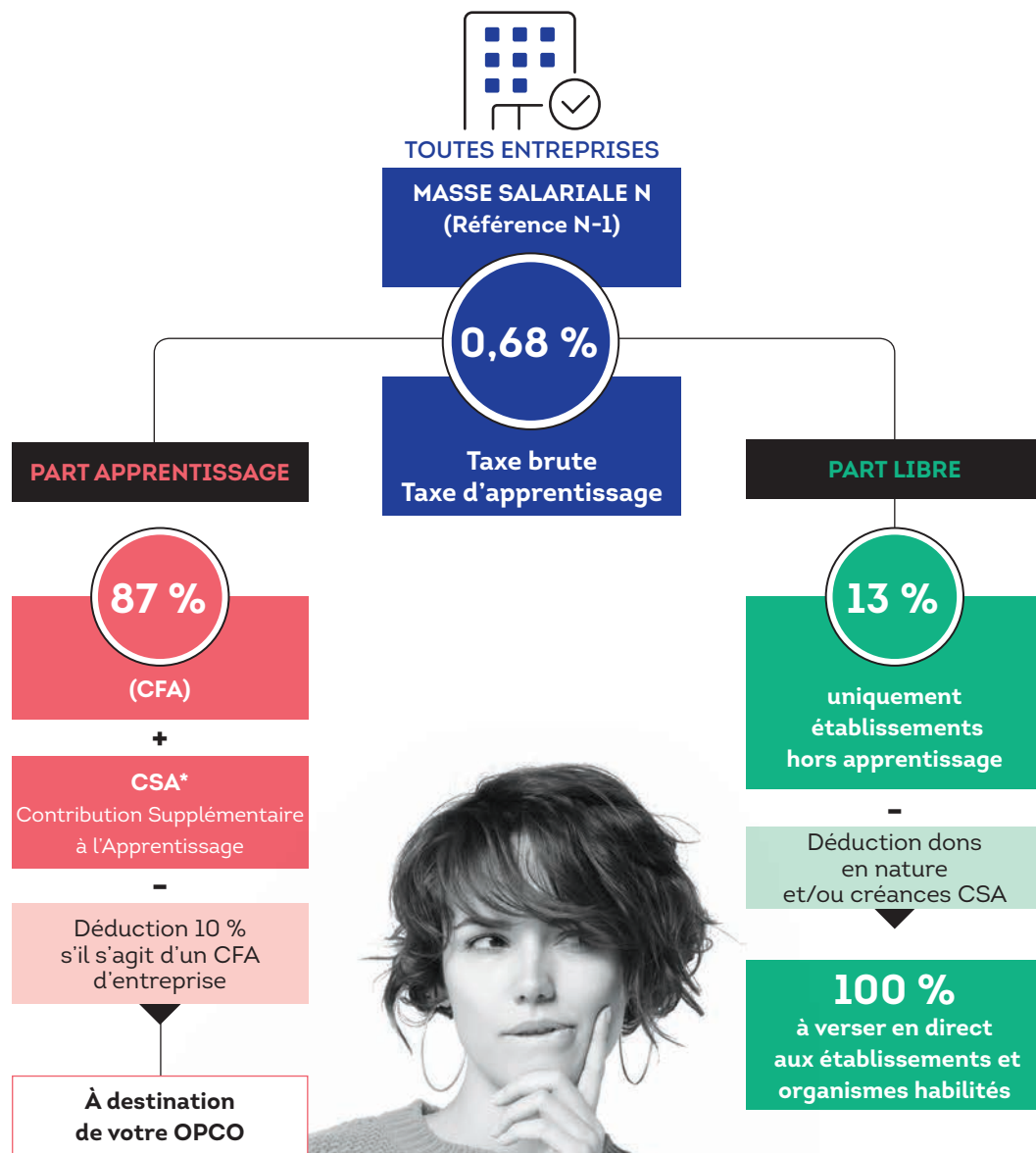
**Formulaire à renvoyer par courrier à :**

Yncréa Hauts-de-France  
A l'attention d'Hélène Denys  
2 rue Norbert Ségard - BP 41290  
59014 Lille Cedex



**yncréa**  
HAUTS-DE-FRANCE

## Schéma de la taxe d'apprentissage 2020



*\*Les entreprises de 250 salariés et plus qui n'atteignent pas 5 % de leur effectif en contrats favorisant l'insertion sont redevables de la CSA (Contribution Supplémentaire à l'Apprentissage)*